

Après votre dernière visite à un bureau de loterie :

1. Avez-vous été en contact avec une personne atteinte de COVID-19 ? Par contact, on entend le fait de se trouver à moins de 2 mètres (6 pieds) de la personne pendant plus de 15 minutes ou d'être en contact direct avec elle.
2. Avez-vous été testé positif au COVID-19 au cours des 10 derniers jours ?
3. Présentez-vous des symptômes qui ne sont pas causés par une autre maladie ?
  - Fièvre ou frissons
  - Toux
  - Essoufflement ou difficulté à respirer
  - Fatigue
  - Douleurs musculaires ou articulaires
  - Maux de tête
  - Nouvelle perte de goût ou d'odeur
  - Mal de gorge
  - Congestion
  - Nausea or vomiting
  - Diarrhée

Si vous répondez OUI à l'une de ces questions, vous ne pouvez pas avoir accès au bureau. Veuillez parler de votre santé à votre médecin traitant.

Ces questions sont susceptibles de changer au fur et à mesure que nous obtiendrons plus d'informations sur le COVID-19.